



## **La Compagnie des Alpes finalise la mise en place de son refinancement bancaire**

1er juillet 2010 – La Compagnie des Alpes (CDA) a conclu mercredi 30 juin 2010 la documentation définitive du financement bancaire dont elle avait annoncé le principe et les principales caractéristiques le 24 juin dernier.

Ce nouveau financement, d'un montant total maximum de 550M€, met un terme anticipé au crédit syndiqué négocié en 2006, qui venait à échéance en mai 2011 et qui a été intégralement remboursé ce 30 juin.

Le nouveau crédit syndiqué, signé mercredi 30 juin 2010, dans des termes conformes à l'accord préliminaire présenté le 24 juin est composé :

- d'un prêt à terme amortissable d'une durée de 5 ans d'un montant maximum de 300M€ (ce montant sera réduit à due concurrence du produit de l'augmentation de capital en cours) ;
- d'un crédit renouvelable d'une durée de 5 ans d'un montant total de 250M€.

Le financement a été contracté à un taux variable (sur la base de l'indice EURIBOR 1, 3 ou 6 mois selon les périodes d'intérêts en cause) auquel est appliqué une marge.

Les ratios financiers suivants devront être respectés pour l'ensemble du financement :

- ratio d'endettement net consolidé (R1) : endettement financier net consolidé / EBO consolidé (Excédent Brut Opérationnel) :  $R1 < 3,5x$
- ratio de couverture des frais financiers (R2) :  $EBO / \text{intérêts financiers nets} : R2 > 5,0x$

Les ratios financiers (« covenants ») seront appréciés deux fois par an, sur 12 mois glissants, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels (donc au 31 mars et au 30 septembre de chaque année).

La documentation de financement contient, comme dans la documentation de financement précédente, une clause de remboursement anticipé obligatoire de la totalité du financement dans l'hypothèse où (i) la Caisse des Dépôts et Consignations cesserait de détenir directement ou indirectement au moins 33,34% du capital et des droits de vote de la CDA, ou (ii) une personne ou un groupe de personnes agissant de concert autre que la Caisse des Dépôts et Consignations acquerrait au moins 33,33% du capital et des droits de vote de CDA. La documentation ne contient pas de clause de "market flex" (i.e., pas d'augmentation de la marge quels que soient les résultats de la syndication bancaire).

La mise en place et le montant du crédit renouvelable permettent au Groupe de sécuriser pour les cinq prochaines années un volant de liquidité allant très au-delà des besoins actuels du Groupe, ce qui accroît sa flexibilité stratégique et financière.

Ce nouveau financement assure en outre à CDA davantage de flexibilité opérationnelle (pas de sûreté, allègement de certaines contraintes portant sur les acquisitions et les cessions ...), et n'aura qu'un impact mesuré sur les frais financiers, compte tenu d'un rehaussement modéré des marges de crédit par rapport au crédit syndiqué de 2006.



Prochains rendez-vous :

- Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2009-2010 : mardi 27 juillet 2010, après bourse.
- Chiffre d'affaires annuel : mardi 26 octobre 2010, après bourse.

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

Communiqué de presse

**Compagnie des Alpes** est un acteur majeur de la production de loisirs actifs en Europe. Elle est présente sur 36 sites dont 15 grands domaines skiables des Alpes (parmi lesquels Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2 Alpes, Méribel, Chamonix) et 21 parcs de loisirs (dont Parc Astérix, Grévin, Walibi...), dans six pays européens : France, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Angleterre. Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2009, elle a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 576 M€ pour un résultat net part du Groupe de 40,2 M€.



CDA fait partie des indices SBF 250, CAC mid 100 et CAC mid & small 190.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

**Contacts :**

Compagnie des Alpes :	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
	Claire MONTEIL-ROBERT	+33.1 46 84 88 79	<a href="mailto:claire.monteil-robert@compagniedesalpes.fr">claire.monteil-robert@compagniedesalpes.fr</a>
Kablé Communication Finance	Catherine KABLE	+33.1 44 50 54 75	<a href="mailto:catherine.kable@kable-cf.com">catherine.kable@kable-cf.com</a>
	Céline PASQUALINI	+33.1 44 50 54 73	<a href="mailto:celine.pasqualini@kable-cf.com">celine.pasqualini@kable-cf.com</a>